



L'envol

N°49
Novembre 2022

Le bulletin d'informations de la section UNSA Douanes Paris Aéroports



ALTIMÈTRE

- Valeur du point d'indice Fonction Publique (brut): **4,85 €**
- SMIC mensuel brut : **1.678 €**
soit **11,06 €** de l'heure
- Pass Navigo mensuel (5 zones) : **75,20 €**
- Taux mensuel de l'ISA - HL : **34,81 €**
- Taux mensuel de l'ISA - HA : **52,22 €**



PLAN DE VOL

SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

AGENDA

Du 1^{er} au 8 décembre,
Votez
et faites Voter
UNSA Douanes



« L'envol » est le bulletin d'informations de la
Section UNSA Douanes Paris Aéroports

Imprimé au local UNSA Douanes,
rue des Voyelles à Roissy CDG.

Courriel : unsa.dipa@douane.finances.gouv.fr

Maquette : Michel Alméras

Crédit photos : Adobe Stock

Qu'est ce que l'UNSA Douanes

Le syndicat libre et autonome

L'UNSA Douanes est un syndicat autonome, ce qui nous garantit une capacité de critiquer, de proposer, de négocier et d'agir en toute indépendance, quel que soit notre interlocuteur.

Le syndicat efficient

L'UNSA Douanes ne cultive pas l'action pour l'action, mais l'action pour l'obtention de résultats. Ainsi, elle fait progresser les revendications établies par sa base, au bénéfice des agents à titre général !

Le syndicat professionnel

Ses militants nationaux travaillent dans les services. Autrement dit, ils ne sont pas coupés des réalités du terrain. Authentiquement professionnels, nous parlons du quotidien avec sincérité et légitimité pour la défense des conditions de vie au travail.

Le syndicat apprécié

Issue du SPNDF, l'UNSA Douanes est présente dans les instances officielles depuis sa création, il y a près de 20 ans. Ainsi, elle a développé un réseau important de militants reconnus et compétents pour gérer efficacement vos dossiers individuels et collectifs.

Le syndicat pragmatique au service de toutes et de tous

Syndicat du concret, du possible et non de l'utopie, L'UNSA Douanes se veut une force de propositions et d'innovations. Nous prônons le rassemblement autour de valeurs universelles et humanistes : écoute, solidarité, respect et équité sont notre ADN.



Le Comité Social d'Administration, c'est quoi ?

Le Comité Social d'Administration (CSA) créé au 1^{er} janvier 2023 remplacera le Comité Technique et le Comité Hygiène et Sécurité. Ainsi, tous les sujets en lien avec les moyens, la santé au travail, les missions, l'organisation des services seront traités par cette instance unique, pour laquelle vous pouvez choisir vos représentants pour les 4 prochaines années.

■ Pourquoi est-il nécessaire de se mobiliser ?

- **Pour que votre avis soit entendu** et pris en compte par les directeurs.
- **Parce qu'un taux de participation élevé** obligera nos dirigeants à respecter la représentation des personnels.
- **Car vos choix détermineront un paysage syndical** qui, in fine, impactera votre quotidien au travail

■ Nos actions

Depuis les précédentes élections, **nous avons gagné** des augmentations de primes mensuelles dont certaines comptant dans le calcul de la retraite, et des enveloppes budgétaires de plusieurs millions d'euros pour **améliorer** le quotidien des agents, **limité** le transfert des missions fiscales (amendes douanières et TICPE), **fait rétablir** des sujétions spoliées, **obtenu** des avancées sur l'anonymisation des procédures, rouvrir le dossier de la pénibilité, **proposé** des mesures destinées à préserver la santé des agents et **renforcer** leur sécurité au travail.

■ Nos volontés

Nous voulons faire reconnaître l'utilité de la DGDDI aux grands décideurs, retrouver une assise claire sur les missions de la Douane pour redonner du sens à nos métiers. **Nous refusons de voir nos capacités d'intervention affaiblies**, notamment via l'attaque de l'article 60 du CDN. Nous n'admettons pas la souffrance au travail et le maintien des discriminations.

■ Le choix de l'UNSA Douanes

Voter pour l'UNSA Douanes, c'est choisir des élus de terrain, proches de vos préoccupations, investis dans l'avenir de nos métiers et connaissant particulièrement bien les problématiques comme les enjeux locaux. Ils sont déterminés, afin d'agir sans relâche pour vos intérêts individuels et collectifs.

Un syndicalisme indépendant vis-à-vis des partis politiques, laïc, axé sur la revendication pragmatique et réaliste.

Un syndicalisme professionnel de proximité

Votez UNSA Douanes pour que toutes les voix soient entendues.



Redonner du sens à la Douane

Nous voulons une véritable identité pour la Douane : des priorités claires et des missions fortes afin de redonner du sens à nos métiers. L'UNSA Douanes veut s'engager pour des douaniers utiles et reconnus dans une douane efficace.

Il faut redonner du sens aux collectifs, aux solidarités et aux carrières. La formation doit être renforcée et l'environnement de travail rénové, afin de placer la santé des agents au cœur des préoccupations. Les personnels doivent être impliqués dans les évolutions, ***l'initiative doit être restaurée et l'investissement reconnu à sa juste valeur.***

1/ STOPPER la casse de la douane

- Imposer qu'il n'y ait plus **aucune suppression** d'emplois ou nouvelle fermeture de services. **Mettre fin au transfert de missions fiscales** et maintenir notamment les services CI-VITI.
- Être présents pour **accompagner les entreprises à l'export** afin de rétablir la balance **commerciale, par une présence accrue du service public douanier de proximité.**

2/ RESTAURER des lieux de défense des personnels

- Poursuivre le combat pour **obtenir le retrait des LDG** qui vous laissent seuls face aux grands décideurs de l'administration.
- **Recréer une reconnaissance professionnelle** encourageante et des évolutions de carrière claires et accessibles à toutes et tous.

3/ RENFORCER la protection des agents

- Ouvrir des droits nouveaux pour la reconnaissance de la pénibilité, l'organisation des **fin de carrières** et la **prévention des risques** de pathologies liées au travail, tant pour les actifs que pour les sédentaires.
- Moderniser le matériel **de protection** pour **!adapter à tous les personnels et protéger les agents** contre la flambée des oppositions à fonction.

4/ RANIMER une administration délaissée

- Préserver **l'unité de la Douane** et s'engager dans le développement **d'une Garde des Finances**, afin d'ériger durablement le contrôle des biens et des personnes au cœur des métiers de la Douane, **Police des marchandises** et **Garde des frontières.**
- **Renforcer les services de gestion** et de soutien pour laisser les agents opérationnels se consacrer pleinement à leurs missions de contrôle.

5/ SE Doter des moyens humains et matériels nécessaires

- **Donner des moyens à la DNRFP**, agrandir ses capacités et définir des priorités en matière d'enseignement. Rendre les actions de formation accessibles à tous.
- **Augmenter les effectifs** via un plan pluriannuel de recrutements et acquérir des moyens modernes afin de **traquer sans relâche les réseaux** de trafiquants.

6/ INSCRIRE les services dans un cadre législatif rénové

- Obtenir une **refonte de la gestion des procédures** contentieuses en Surveillance et faciliter les remises, face aux exigences réglementaires et hiérarchiques.
- Accroître les **services d'enquête** en OP/CO et (re)déployer des **agents de contrôle** dans **les entrepôts et magasins de fret express. Alléger les procédures en matière de normes et de prohibitions.**

Changez la donne, Votez UNSA Douanes DIPA

Votez UNSA Douanes c'est redonner du sens à nos métiers

Redonner du sens au quotidien des douaniers

- **Plus de soutien technologique** lors des contrôles avec du matériel moderne et non encombrant
- **Plus de fluidité et de simplification** dans les procédures notamment dans les contentieux stupéfiant.
- **Améliorer la qualité de vie au travail** des agents en présentiel et équilibrer les charges de travail de tous !
- **Redonner de l'initiative**
- **Planifier des recrutements supplémentaires**, il y a trop des services en sous effectif

Reconnaitre la pénibilité de certains métiers

- **Notamment pour les collègues de l'UDD Nuit**, ce travail en décalage avec un cycle biologique classique augmente les risques liés à leur santé. Il est urgent de leur accorder une reconnaissance en lien avec cette pénibilité
- **Attribution d'un carnet à point** aux personnels OP/CO de contrôle
- **Remettre en place la Cessation Progressive d'Activité** dans le cadre de la gestion des fins de carrière et accompagner la transmission des compétences.

Mieux valoriser les spécificités

- Lorsqu'un agent accomplit une tâche bien spécifique, il en va de soi que **l'administration doit reconnaître la plus value apporté par l'agent.**
- **Trop de collègues exécutent des tâches ou de fonctions de catégories supérieurs**, sans être reconnu par l'administration au moment du passage au choix, sans prime etc...

Permettre une meilleure conciliation vie professionnelle/vie privée

- **Plus de places en crèches** sur l'ensemble du territoire et une aide pour trouver d'autres moyens de garde d'enfants. (création d'un vivier d'assistantes maternelles)
- **Un barème moins restrictif pour le CESU 6-12 ans** afin d'aider les agents dans leur quotidien. **Création d'un CESU 12-18 ans** afin d'accompagner les adolescents et leurs familles (aide aux devoirs, activités sportives et culturelles...).
- **Faciliter l'accès aux prêts et aux aides de l'ALPAF** qui sont souvent trop méconnues et parfois compliquées à obtenir.
- **Alignement du forfait mobilité durable sur le régime du privé** soit un maximum de 700 Euros au lieu de 300 Euros
- **Plus grande prise en charge des frais de transport domicile/travail** et l'augmentation des remboursements de frais professionnels de déplacement

Revendications pour l'attractivité de la DIPA

L'attractivité doit nécessairement passer par deux notions : comment attirer les agents et comment les garder.

Pour soulager des services en sous effectif, nous revendiquons :

- **Un recrutement massif** de collègues par concours de tout grade, avec possibilité du recrutement par un concours à affectation locale.
- **Création d'une prime de fidélisation** par DI comme en Police National et non par département, trop inégalitaire
- **Déploiement de l'Indemnité temporaire de mobilité (ITM)** instaurée par le décret n°2008-369 du 17 avril 2008. Afin de favoriser le pourvoi des postes sur des territoires peu attractifs ou difficiles par des fonctionnaires expérimentés.

Le concept est l'octroi d'une indemnité dont le montant maximum est fixé à 10 000 €, payée en 3 fois :

- 1 - 40 %** lors de votre installation dans votre nouvel emploi
- 2 - 20 %** à la moitié de la période de référence
- 3 - 40 %** à la fin de la période de référence

L'arrêté ministériel fixe également la période de référence pendant laquelle vous devez rester sur votre nouveau poste pour avoir droit à l'indemnité. Cette période de référence est comprise entre 3 et 6 ans. Si vous demandez à quitter l'emploi pour lequel vous touchez l'indemnité avant la fin de la période de référence, vous ne touchez pas les fractions de l'indemnité non encore versées.

- **Réflexion sur l'offre de logement**, par des propositions dans des villes moyennes et non des cités, des zones d'habitation que de fonctionnaires de l'État travaillant sur la plateforme aéroportuaire.

Véritable prise en compte des transferts de tâches, ainsi trop d'agents assume des responsabilités sans que l'administration ne le remercie pécuniairement et en promotion.

- **Un concours spécifique DIPA** pour les examens pro de B en A et concours interne.
- **Attribution plus généreuse de postes offerts** en Liste d'Aptitude et voir même d'une LA interne DIPA.

“
**Élections Professionnelles
du 1 au 8 décembre 2022**
”

**Je Vote &
fais Voter
UNSa!**



**Un syndicat
qui monte,
un syndicat
qui compte!** ***D**ouanes*



**Votez pour l'UNSA, le syndicat apolitique,
utile et efficace !**

